

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2014)

Heft: 2054

Artikel: CH-UE: le patronat finira-t-il par rejeter franchement les thèses isolationnistes? : Un milliardaire ne fait pas le printemps et la réaction des milieux économiques n'est toujours pas à la hauteur de l'enjeu

Autor: Ghelfi, Jean-Pierre

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012808>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CH-UE: le patronat finira-t-il par rejeter franchement les thèses isolationnistes?

Un milliardaire ne fait pas le printemps et la réaction des milieux économiques n'est toujours pas à la hauteur de l'enjeu

Jean-Pierre Ghelfi - 11 octobre 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26532>

C'est une question que sans doute beaucoup de personnes se posent depuis un certain temps. Au moins depuis le résultat de la votation fédérale sur l'initiative «*Contre l'immigration de masse*» du 9 février 2014. Jusqu'à quand les «milieux économiques» et les partis politiques qui s'en font les porte-voix plus ou moins officiels vont-ils rester les bras ballants et accepter implicitement que le pays se trouve progressivement exclu de la voie bilatérale longuement négociée avec l'Union européenne (UE)?

Quelles que soient les subtilités des relations entre Berne et Bruxelles, il faut appeler un chat un chat. L'économie helvétique, ses entreprises, ses habitants, ses salariés ne peuvent pas envisager d'avoir un tant soit peu confiant en dehors d'accords étroits avec l'Union européenne. A moins, bien sûr, qu'à force de rendre l'UE responsable de tous les maux qui accablent de nombreux pays membres, cette dernière ne finisse par exploser. D'ailleurs, même dans cette hypothèse, à vrai dire fort peu vraisemblable compte tenu des liens institutionnels et juridiques tissés depuis maintenant une soixantaine d'années, l'éclatement de l'UE pourrait

engendrer des situations d'incertitudes durables qui seraient extrêmement nocives à un fonctionnement à peu près serein et normal des activités économiques.

Donc, rester les bras ballants? Car il n'y a pas que l'initiative «*contre l'immigration de masse*», il y a aussi celle intitulée [«Sauvez l'or de la Suisse»](#) ainsi que celle, annoncée, prévoyant d'inscrire dans la Constitution fédérale la primauté de la Constitution suisse sur les conventions internationales ([DP 2048](#)). Auxquelles s'ajoute l'initiative d'Ecopop [«Halte à la surpopulation – Oui à la préservation durable des ressources naturelles»](#) qui limiterait l'immigration à moins de 20'000 personnes par année, et entraînerait à coup sûr la fin des bilatérales. Ce sont là autant de propositions qui veulent changer l'orientation générale du pays, et tout particulièrement son ouverture sur le monde.

Antisuisse

Face à ce que l'on pourrait qualifier – pour reprendre et lui retourner un slogan que l'UDC affectionne volontiers – d'avalanche de propositions «antisuisses», une réaction s'est esquissée au cours de la

première semaine de ce mois d'octobre 2014. Elle émane de l'industriel milliardaire Hansjörg Wyss, ancien président et actionnaire majoritaire de l'entreprise de techniques médicales [Synthes](#). Pour lui, il ne suffit pas de vouloir sauvegarder la voie bilatérale, comme les milieux économiques l'affirment volontiers. Il faut empoigner cette question avec détermination et inscrire cet engagement dans la Constitution fédérale: donc lancer une initiative et convaincre le peuple d'abord de la soutenir, ensuite de l'approuver. Et l'industriel de préciser qu'il soutiendra financièrement un tel projet.

Le raisonnement de H. Wyss est on ne peut plus limpide. L'industrie suisse n'a pas d'avenir en dehors du grand marché que constitue sa collaboration avec l'UE dans le cadre des accords bilatéraux. Si ceux-ci ne sont pas ou plus garantis, les entreprises déplaceront leurs centres de recherche et de développement. Les sociétés innovantes qui ont fait et font la force du pays – et sa prospérité – s'en iront ailleurs.

Cette prise de position publique suffira-t-elle pour faire bouger (sérieusement) les

milieux économiques? Peut-être. Mais il ne faut jurer de rien. Manifestement, une partie du patronat - en particulier celui dont les activités sont tournées vers le marché intérieur - est sur la même

ligne que l'UDC. D'autres ne veulent surtout pas prendre position. Les réticences que ces milieux ont manifestées ces dernières années à clairement dénoncer la politique de repli et d'enfermement à laquelle conduisent les positions et

attitudes de l'UDC ne présagent en tout cas pas d'un engagement résolu à partager l'analyse de H. Wyss. N'est-ce pas pourtant le sort à longue échéance du pays qui est en train de se jouer?

Le G20 et l'OCDE s'attaquent à l'évasion fiscale

Les multinationales paieront enfin où elles doivent des impôts normaux. Une justice qui passera par la diminution de recettes fiscales en Suisse

Lucien Erard - 17 octobre 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26558>

La Suisse va supprimer l'imposition réduite des sociétés à statut spécial. Mais déjà se profile la prochaine étape: la fin du tourisme des bénéfices vers les lieux fiscalement les plus accueillants.

En mettant fin à son [différend](#) avec l'Union européenne, la Suisse élimine une distorsion de concurrence qui a permis à des entreprises du monde entier d'importantes économies d'impôts. Pour conserver ces sociétés, les cantons envisagent une baisse générale de l'impôt - Genève et Vaud parlent de 13 ou 14%, impôt fédéral compris - à un moment où l'Irlande, leur principal concurrent européen décide de revoir ses taux à la hausse pour éviter la faillite, et où les autres - certains cantons de Suisse centrale - affichent des budgets dans le rouge vif ([DP 2014](#)).

Mais il ne faut pas faire

l'impasse sur un autre dossier tout aussi brûlant, le projet OCDE/G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices. Les sept premiers rapports du [plan d'action](#) en quinze points adopté par l'OCDE et en septembre 2013 par le G20 viennent d'être publiés, les autres le seront en 2015.

L'objectif est simple. On veut aujourd'hui que l'impôt sur les bénéfices d'une société internationale soit prélevé dans chaque pays en fonction des activités qui y sont menées, c'est-à-dire du chiffre d'affaires et des bénéfices qui s'en dégagent. C'est la façon dont Microsoft, Apple, Amazon et autres Starbucks peuvent réaliser des chiffres d'affaires farameux dans un pays sans y payer le moindre impôt, voire à n'en payer nulle part ou presque, qui a servi de détonateur.

La pratique, pudiquement

nommée optimisation fiscale, consiste pour une société à regrouper ses bénéfices là où ils sont le moins imposés, et à profiter des avantages fiscaux qu'offrent différents pays pour certaines formes d'activités ou certains types de revenus.

Eviter que les bénéfices imposables se déplacent indûment implique un contrôle des prix de transfert entre filiales pour les biens et services, mais surtout pour les valeurs intangibles: propriété intellectuelle, droit des marques. L'informatique et l'économie numérique posent des [problèmes particuliers](#), liés à leur volatilité et donc à leur très difficile localisation.

L'application des conventions de double imposition conduit trop souvent à une double non-imposition: déductions faites dans deux pays, déplacement de certaines activités, de certains financements. L'OCDE veut revoir ses conventions